

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 29 mai 2015 portant désignation des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en administration centrale

NOR : DEVK1511053S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 10 avril 2015 portant création de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Décident:

Article 1^{er}

Sont désignés représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en administration centrale:

Organisation FO

Membres titulaires

Jacqueline BALZA.
Philippe LE-GUILLOU.
Yves DARLOT.

Membres suppléants

Laurence PICHELIN.
Bruno SCHUMER.
Jean-Claude PROTEAU.

Organisation UNSA

Membres titulaires

Michel HUGUET.
Dominique PELLICIER.

Membres suppléants

Florian EXPERT.
Luc BODINATE.

Organisation CGT-FSU

Membre titulaire

Marie-Christine VAN MARLE.

Membre suppléant

Dominique CITRON.

Organisation CFDT

Membre titulaire

Anne BOISROUX-JAY.

Membre suppléant

Bruno JOSNIN.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 29 mai 2015.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
F. CAZOTTES